



**HAL**  
open science

## Matière sociale - Chapitre 3 : Relations

Michel Grossetti

► **To cite this version:**

| Michel Grossetti. Matière sociale - Chapitre 3 : Relations. 2020. hal-02515234v1

**HAL Id: hal-02515234**

**<https://hal.science/hal-02515234v1>**

Preprint submitted on 23 Mar 2020 (v1), last revised 14 Jan 2021 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Chapitre 3. Relations

### Résumé

Le troisième chapitre de *Matière sociale. Esquisse d'une ontologie pour les sciences sociales* traite des relations. Les relations sont la première couche d'organisation rémanente du monde social, ce qui fait que celui-ci n'est pas analogue à une sorte de fluide sans frottement, mais plutôt à une matière plus ou moins flexible mais résistante. Elles sont pour les personnes des ressources autant que des contraintes ou des enjeux. Être lié, à une chose, un animal ou une personne, et il s'entend bien que ce lien diffère considérablement selon ce à quoi il relie, est toujours une dépendance, un encastrement, un couplage, en même temps qu'un appui et un soutien.

\*  
\* \*

Les entités interagissent ponctuellement mais elles sont également inscrites dans des relations, c'est-à-dire des liens plus durables que les interactions, qui émergent de celles-ci. Ces liens sont perçus par les personnes, qui les prennent en compte dans les interactions entre elles et avec d'autres entités. Ils constituent une réalité sociale qui se ne réduit pas aux interactions qui en forment la base.

Les relations qui nous intéressent ici sont celles qui impliquent des personnes. Les relations entre des particules<sup>1</sup> ou des bactéries sont des sujets de recherche pour la physique ou la microbiologie mais n'intéressent pas les sciences sociales autrement qu'à travers ce qu'en disent les personnes<sup>2</sup>. Les relations entre des objets techniques (un appareil électrique et un type de prise par exemple) les intéressent en tant qu'elles résultent de choix effectués par des personnes (et bien sûr des organisations auxquelles elles appartiennent ou qu'elles représentent) et contraignant d'autres personnes, mais pas dans leurs aspects strictement techniques. Pour le dire autrement, les liens entre les entités qui ne sont pas des personnes font partie du monde social mais ils ne sont pas des objets d'étude pour les sciences sociales. Celles-ci s'intéressent aux relations entre les personnes et d'autres entités, et surtout aux relations entre les personnes.

Les relations sont la première couche d'organisation rémanente du monde social, ce qui fait que celui-ci n'est pas analogue à une sorte de fluide sans frottement, mais plutôt à une matière plus ou moins flexible mais résistante. Elles sont pour les personnes des ressources autant que des contraintes ou des enjeux. Être lié, à une chose, un animal ou une personne, et il s'entend bien que

---

<sup>1</sup> Par exemple la mystérieuse intrication quantique qui fait que deux particules peuvent conserver une interdépendance même lorsqu'elles sont très éloignées (Nicolas Gisin, 2012, *L'impensable hasard : non-localité, téléportation et autres merveilles quantiques*, Paris, Odile Jacob).

<sup>2</sup> Celles-ci peuvent bien sûr s'intéresser aux activités des physiciens ou des microbiologistes et aux controverses dans lesquelles ils s'engagent au sujet de ces relations, mais elles n'étudient pas directement les particules et les bactéries. Il est devenu nécessaire de rappeler ces évidences à cause des confusions que peuvent parfois entraîner certaines formulations des études sociales sur les sciences.

ce lien diffère considérablement selon ce à quoi il relie, est toujours une dépendance, un encastrement, un couplage, en même temps qu'un appui et un soutien.

## Relations entre les personnes et des entités d'un autre type

La récurrence des interactions avec des objets crée pour les personnes des familiarités, des ajustements, qui constituent une forme générique minimale du lien. En même temps, au cours de ces interactions les personnes associent aux objets des significations de toutes sortes. Ce lien fait d'ajustements réciproques (je suis habitué à ces vieilles chaussures et elles se sont peu à peu déformées pour s'ajuster à mes pieds) et de significations plus ou moins stabilisées (je trouve ces chaussures élégantes, confortables, moches ... elles m'appartiennent<sup>3</sup>) peut évidemment donner lieu à toutes les formes juridiques d'accès ou d'appropriation. Dans le vocabulaire introduit au cours du premier chapitre, ces formes juridiques historiquement construites sont des ressources de coordination. Dans un contexte social donné, elles sont des garanties collectives de l'accès à certaines ressources ou de l'exclusivité de leur usage. Il n'est pas utile pour mon propos d'entrer dans une réflexion sur les différentes formes de la propriété qui se sont constituées historiquement et qui font référence dans les situations sociales. Les historiens du droit ont accumulé un savoir considérable sur ces formes à différentes époques. Et il va de soi que le droit formel se double toujours d'usages qui lui échappent mais qui font l'objet de consensus au moins partiels et temporaires<sup>4</sup>.

Il n'entre pas non plus dans mon propos de revenir en détail sur la constitution historique de certaines ressources en équivalent général (les monnaies) et sur la question très complexe de la valeur au sens économique<sup>5</sup>. Cependant, les catégories présentées dans ce livre peuvent aider à la réflexion collective sur cette question comme sur d'autres, connexes (le travail en particulier), réflexion rendue indispensable dans la situation contemporaine par l'évolution des pratiques et des cadres d'échange<sup>6</sup>.

Dans les catégories proposées jusqu'ici, la valeur peut être vue comme étant une ressource de coordination qui est un composé de ressources cognitives, matérielles (enregistrements, modes de calcul, etc.) et juridiques<sup>7</sup>. Cette ressource est un appui pour la comparaison et la hiérarchisation des objets ou des activités. Elle est le produit plus ou moins stabilisé d'activités dont certaines prennent la forme de transactions, c'est-à-dire de séquences modifiant des relations entre des personnes — ou des collectifs explicites — et des ressources, ce qui implique de comparer et de

---

<sup>3</sup> Cet exemple du quotidien peut se généraliser à des enjeux bien plus importants, comme des espaces transformés en « territoires » et encore plus largement des rapports entre l'humanité et la planète, mais cela demande d'introduire des logiques plus collectives que j'aborderai par la suite.

<sup>4</sup> Remarquons que les droits d'usage ou de propriété ne sont pas les seules formes de relation entre les personnes et d'autres entités, ces relations peuvent aussi se situer du point de vue des personnes sur le registre de l'association avec des entités jugées équivalentes, des partenaires d'interaction. C'est ainsi que les éléments de la nature sont décrits dans des sociétés amérindiennes par exemple. Cela conduit certains anthropologues à développer une critique en profondeur de la distinction entre « nature » et « culture » (l'ouvrage le plus emblématique de cette position est celui de Philippe Descola, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005). Cette position ne pose pas de problème particulier pour l'ontologie développée dans ce livre à partir du moment où elle ne va pas jusqu'à une remise en question de la légitimité des sciences sociales (et donc de l'anthropologie parmi celles-ci) à exister.

<sup>5</sup> L'ouvrage de l'économiste André Orléan (*L'Empire de la valeur. Refonder l'économie*, Paris, Seuil, 2011) et celui dirigé par le sociologue François Vatin (*Evaluer et valoriser. Une sociologie économique de la mesure*, Presses universitaires du Mirail, 2009) me semblent parfaitement poser les bases d'une réflexion sur cette question.

<sup>6</sup> C'est le cas en particulier pour les activités en ligne, qui bousculent les définitions habituelles de ces notions. On peut voir par exemple l'analyse du « digital labor » par Antonio Casilli (*En attendant le robot*, Seuil, 2018) ou les travaux sur l'économie de l'attention (Emmanuel Kessous, Kevin Mellet, et Mustapha Zouinar, 2010, « L'Économie de l'attention : Entre protection des ressources cognitives et extraction de la valeur. », *Sociologie du travail*, vol. 52, n°3, pp.359-373.).

<sup>7</sup> Cela rejoint l'idée de « grandeurs » (Boltanski et Thévenot) ou celle de « convention » (Orléan, Favereau, Eymard-Duvernay).

hiérarchiser, la valeur émergeant de la répétition de ces transactions et pouvant rester tacite. Elle peut aussi résulter d'accords explicites et de l'action d'instances de régulation. Bien sûr, la comparabilité associée à la construction de hiérarchies peut prendre la forme d'une indexation sur un équivalent général (une monnaie) et une forme quantifiée, mais ce n'est pas indispensable au processus de valorisation<sup>8</sup>.

La notion de travail, qui fait l'objet de définitions mouvantes et parfois contradictoires<sup>9</sup>, peut alors être discutée en prenant pour base la construction de ressources par des activités. Toute activité débouchant sur la construction de ressources nouvelles (qui peuvent bien sûr être des recombinaisons de ressources existantes) pourrait être désignée comme un travail, indépendamment de la valeur qui peut être associée aux ressources en question. Selon ce que l'on décide de considérer comme ressource, on peut parfaitement considérer toute activité comme un travail, indépendamment du fait que ce dernier soit socialement reconnu comme tel, ou inséré dans des rapports de subordination, ou rémunéré, ou produise de la « valeur » au sens économique, pour reprendre quelques-uns des critères souvent utilisés pour définir cette notion. Si je sculpte pour mon propre usage un morceau de bois avec un canif, c'est un travail dans ce sens. Cette conception du travail se rapproche de celle des physiciens (une dépense d'énergie) et de la notion ancienne d'« œuvre ».

Naturellement, des valeurs peuvent être associées aux ressources issues du travail lorsque les personnes ou les collectifs les constituent en enjeu. Et les personnes ou collectifs effectuant des travaux peuvent être rémunérés pour leur activité. Mais ce n'est pas indispensable. Cette approche permet de voir la « valeur travail », l'« utilité » ou les autres concepts équivalents comme des ressources de coordination (des conventions) émergeant des transactions ou faisant l'objet de théorisations explicites, par les personnes engagées dans les activités concernées ou par des analystes (des économistes par exemple). Le contrôle des processus de production des ressources, et des ressources produites elles-mêmes, par diverses entités (des personnes ou des organisations) est l'enjeu des activités dites économiques et donc aussi de l'analyse de ce type d'activité. Les théories économiques sont au-delà du propos de cette réflexion sur les catégories fondamentales des sciences sociales. Cependant, dans la lignée des réflexions des sociologues, des historiens et de certains économistes, la perspective présentée ici invite à percevoir la valeur et le travail comme des produits de processus sociaux complexes plutôt que comme des paramètres d'équations universelles<sup>10</sup>.

La propriété ou les droits d'accès ne sont pas les seules formes de relation des personnes avec les ressources, surtout si l'on inclut dans celles-ci des entités symboliques ou cognitives. Tous les travaux sur la propriété intellectuelle montrent la complexité d'un « bien » qui n'est jamais totalement appropriable (transmettre une information n'est pas s'en défaire), surtout lorsqu'il s'agit de la dimension tacite des connaissances, que le philosophe des sciences Michael Polanyi avait thématifiée dès les années 1950<sup>11</sup>. La notion de « capital humain » définie quelques années plus tard par l'économiste Gary Becker s'efforçait d'intégrer à la sphère des ressources « productives » les savoirs et les savoir-faire<sup>12</sup>. D'une certaine façon, et bien sûr dans une tonalité politique critique, les sociologues Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, (puis Pierre Bourdieu seul), ont suivi une voie proche en appliquant le terme de capital à des éléments cognitifs, culturels, symboliques, plus

---

<sup>8</sup> La hiérarchisation est également au fondement des valeurs au sens de Max Weber, dont j'ai repris le principe dans le premier chapitre. Il s'agit dans ce cas d'une hiérarchie des activités relativement à certaines de leurs caractéristiques. La théorie générale des valeurs conçue par Nathalie Heinich intègre les deux aspects autour des notions de « valeur-grandeur », « valeur-objet » et « valeur-principe » (*Des valeurs. Une approche sociologique*, Paris, Gallimard, 2017).

<sup>9</sup> Dominique Méda, 2007, *Le Travail*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?

<sup>10</sup> Il en est de même pour la notion de capital, qui associe des ressources et des valeurs dans l'analyse de processus produisant de nouvelles ressources par l'effectuation d'un travail rémunéré (version de Karl Marx) ou dans l'étude de différences entre des personnes dans l'accès aux ressources (le « capital humain » de Gary Becker ou le « capital culturel » de Pierre Bourdieu par exemple).

<sup>11</sup> Michael Polanyi, 1958, *Personal Knowledge: Towards a Post-Critical Philosophy*, Chicago, University of Chicago Press.

<sup>12</sup> Gary S. Becker, 1964, *Human Capital, A Theoretical and Empirical Analysis*, Columbia University Press

ou moins spécifiques à des contextes sociaux (les « champs »)<sup>13</sup>. L'extension du vocabulaire économique ou para-économique à toutes les dimensions de la vie sociale pose évidemment des problèmes en ce qu'elle peut conduire à réduire la complexité des phénomènes sociaux à une métaphore générale de biens potentiellement équivalents et échangeables<sup>14</sup>. Mon propre usage de la notion de ressource n'échappe pas complètement à ce risque, même si je me suis efforcé de le limiter le plus possible par la discussion conduite au cours du premier chapitre. Par ailleurs, en utilisant la notion plus générale de relation, on évite les réductionnismes liés à l'usage de cette métaphore de la propriété.

Chaque personne se trouve liée, de multiples façons, formelles ou informelles, exclusives ou non, éphémères ou plus durables, assurées ou incertaines, à des ressources de toutes sortes, ou pour être plus précis et revenir à la discussion du premier chapitre, à des entités qui peuvent prendre dans l'interaction le statut de ressource, de contrainte ou d'enjeu. Ces relations sont évidemment différenciées et l'on peut aborder à partir d'elles des questions comme la richesse, la pauvreté, la domination, les inégalités, etc. Les similarités de relation avec certains types de ressources sont au fondement de formes sociales complexes comme les collectifs, les groupes sociaux ou les classes sociales. J'y reviendrai.

Pour le moment, l'important est de prendre en compte l'existence de relations entre des personnes et des « non-personnes », ces relations pouvant être définies comme des combinaisons d'ingrédients matériels (déformations physiques, ajustements), mais surtout cognitifs (connaissance et reconnaissance, pour les personnes impliquées dans la relation, de l'objet de cette implication et de l'implication elle-même, reconnaissance du lien par les autres personnes, éléments juridiques formalisant le lien, etc.). Mes chaussures sont ajustées à mes pieds, je peux éventuellement prouver qu'elles m'appartiennent par la facture d'achat (qui engage tout le système cadrant le commerce en France)<sup>15</sup>, je reconnais qu'il s'agit de mes chaussures, je les connais (il faut les manipuler d'une certaine façon pour les enfiler sans difficulté). D'autres ressources auxquelles nous pouvons être liés sont cognitives. Par exemple, je crois que la Terre présente approximativement la forme d'une sphère<sup>16</sup>. C'est une théorie que je connais et à laquelle j'adhère, que je partage avec la plus grande part de l'humanité. J'y suis lié à la fois par la connaissance que j'en ai et ma conviction qu'elle est vraie. J'ai connaissance d'autres théories sur la forme de la terre (la terre plate, en forme de tente, etc.), et je leur suis lié par cette connaissance, mais je n'y adhère pas et je suis prêt à les combattre. Le lien existe mais il est de nature différente, il prend une tonalité négative. Si la théorie de la Terre approximativement sphérique est ordinairement une ressource, elle devient un enjeu s'il faut la défendre contre des tenants de la Terre plate (qui est dans ce cas une contrainte avec laquelle il faut compter, dont il faut prendre en compte les caractéristiques pour en démontrer la fausseté). L'ensemble des personnes qui croient à la théorie de la Terre sphérique peut être considérée par

---

<sup>13</sup> Est-il besoin d'introduire une référence ? Tous les ouvrages de Pierre Bourdieu postérieurs au livre *Les héritiers*, co-écrit avec Jean-Claude Passeron, font référence au concept de capital dont il a multiplié les « espèces » au fil des années (capital économique, culturel, symbolique, social, scolaire, académique, etc.). Outre ceux qui s'inspirent très fidèlement des travaux de Bourdieu et Passeron, d'autres auteurs ont utilisé le terme avec une définition un peu différente. Le livre de Neil Fligstein et Douglas Mac Adam (Neil Fligstein and Doug McAdam, *A Theory of Fields*, Oxford, Oxford University Press, 2012) est une tentative intéressante qui se rapproche par certains aspects des conceptions d'Harrison White tout en conservant une base individualiste.

<sup>14</sup> Alain Caillé avait pointé de façon précise ce problème au début des années 1980 (Alain Caillé, 1981, « La sociologie de l'intérêt est-elle intéressante ? (à propos de l'utilisation du paradigme économique en sociologie) », *Sociologie du Travail*, Vol. 23, No. 3, pp. 257-274). Pour l'anecdote, l'un de mes premiers articles était une discussion de cette métaphore (Michel Grossetti, "Métaphore économique et économie des pratiques", *Recherches Sociologiques*, Vol XVII, n°2, 1986, pp 233-246).

<sup>15</sup> « Où en démontrant qu'elles s'ajustent parfaitement à mes pieds » comme le fait remarquer Cendrillon, une jeune personne engagée dans une histoire amoureuse qui est également un processus devant lui permettre de retrouver un statut social avantageux.

<sup>16</sup> Aplatie aux pôles, avec des creux et des bosses pour être plus précis ... Cet exemple s'applique bien sûr à la Terre et non au Disque-Monde dont chacun sait qu'il est approximativement plat autour de son axe (le moyeu) et repose sur le dos de quatre éléphants, eux-mêmes juchés sur une tortue géante ... (Terry Pratchett, 1997, *Les annales du disque-monde, tome 1 : La huitième couleur*, Pocket, 1997).

un analyste comme un collectif analytique (qui n'est pas revendiqué par ses membres), de même que l'ensemble des personnes persuadées que la Terre est plate peut être vu comme un autre collectif analytique<sup>17</sup>. Toute ressource peut être utilisée par les analystes pour définir un collectif. Si une controverse s'établit entre les tenants des deux théories, les collectifs peuvent être amenés à devenir explicites. Je reviendrai sur ce point dans le chapitre suivant. L'important pour le moment est de noter que les relations entre les personnes et les ressources sont au principe d'une grande partie des structures sociales.

Les relations avec les animaux (au moins une partie d'entre eux) sont plus complexes en ce qu'elles mettent en jeu une réciprocité et éventuellement un partage de significations, ce qui les rapproche des relations entre les personnes sur lesquelles je vais me pencher dans la suite du texte. Selon les cas, la relation implique une population donnée ou un individu. Dans le cas des animaux domestiques, une relation globale s'est établie au fil du temps entre leur espèce et la nôtre : méthodes d'élevage, adaptation réciproques des comportements<sup>18</sup>, évidemment dans un rapport fortement asymétrique en faveur des humains<sup>19</sup>. Des populations d'animaux sauvages s'adaptent aux comportements humains, apprennent à éviter les pièges ou à tirer profit de l'activité humaine. Et les humains concernés en retour s'adaptent aux comportements de ces populations<sup>20</sup>.

Une personne est en elle-même une combinaison d'entités de toutes sortes, physiques, biologiques, cognitives, dont elle émerge comme cohérence toujours précaire et construite. Et elle est liée en tant que personne à de très nombreuses autres entités qui contribuent à la situer dans le monde et à la définir comme être social.

## Relations entre personnes

Les relations interpersonnelles sont étudiées depuis très longtemps par les sciences sociales, même s'il a fallu du temps pour les spécifier relativement à des rapports sociaux plus généraux. Outre la tradition de l'analyse des réseaux sociaux qui s'est organisée progressivement depuis les années 1950 à partir d'idées souvent bien plus anciennes<sup>21</sup>, de nombreux travaux ont été consacrés aux liens sociaux dans des perspectives très variées. Conformément au parti-pris que j'ai choisi pour ce livre depuis le début, je présente ici ma propre perspective sur cette question.

Comme la plupart des « analystes de réseaux » je réserve l'expression de « relation interpersonnelle » aux liens fondés sur des interactions directes entre des personnes. Il existe évidemment de multiples formes de liens indirects. C'est le cas par exemple des liens d'interdépendance qui peuplent le monde social. Même si elles ne se sont jamais rencontrées et n'interagissent pas, deux personnes qui postulent pour un même emploi se trouvent liées de fait par cette situation puisque si l'une est recrutée l'autre ne le sera pas. Celle qui est recrutée libre peut-être un poste disponible pour d'autres personnes et ainsi de suite<sup>22</sup>. L'opprobre jetée sur certains membres d'un groupe professionnel après des événements les mettant en cause touche d'une façon ou d'une autre toute la profession. Une loi votée en fonction d'un rapport de force contingent entre des partis politiques influe sur les conditions de vie de millions de personnes. Et ainsi de suite. Les interdépendances, plus ou moins fortes, sont partout et leur analyse est l'une des

---

<sup>17</sup> Devenu explicite depuis qu'existe une « Société de la Terre Plate » (*Flat Earth Society*).

<sup>18</sup> Dominique Guillo, 2009, *Des chiens et des humains*, Le Pommier, coll. « Méléte ».

<sup>19</sup> Selon les personnes qui sont amenés à fréquenter les chats domestiques, le sens de la domination semble plus incertain dans le cas de cette espèce ...

<sup>20</sup> Jérôme Michalon, Antoine Doré et Chloé Mondémé, « Une sociologie avec les animaux : faut-il changer de sociologie pour étudier les relations humains/animaux ? », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Sociétés en mouvement, sociologie en changement, mis en ligne le 07 mars 2016, consulté le 09 mars 2016. URL : <http://sociologies.revues.org/5329>.

<sup>21</sup> Linton C. Freeman, 2004, *The Development of Social Network Analysis: A Study in the Sociology of Science*, Vancouver, Empirical Press.

<sup>22</sup> Harrison White avait théorisé cette interdépendance généralisée pour les mobilités professionnelles (*Chains of Opportunity: System Models of Mobility in Organizations*, Harvard University Press, 1970).

tâches habituelles des sciences sociales. Mais on les comprend mieux si on ne les confond pas avec les liens directs entre des personnes. Il en est de même des similarités sociales (avoir la même profession, le même niveau d'études, parler la même langue) qui créent une forme de proximité entre les personnes, mais ne devrait pas être confondue avec l'existence de relations directes.

Dans une réflexion consacrée aux liens sociaux qui renouvelle une ligne de recherche initiée par Emile Durkheim<sup>23</sup>, Serge Paugam distingue les liens de filiation, les liens de participation élective (amour, amitié, etc.), les liens de participation organique (intégration dans le monde du travail) et les liens de citoyenneté (fondés sur le partage de valeurs et la détention de droits et devoirs relativement à un collectif social — une nation en particulier). Cette typologie, orientée vers une analyse de l'intégration à la société française, comprend des liens directs et plus indirects sans forcément les distinguer. Elle n'est pas incompatible avec le vocabulaire présenté ici à condition d'opérer cette distinction, ce qui conduit à réserver la notion de relation interpersonnelle aux liens de filiation, de participation élective ou de participation organique, qui sont fondés sur des interactions et les distinguer de ceux qui ne le sont pas, comme par exemple un lien de filiation avec une personne décédée ou une interdépendance dans le monde du travail sans interaction directe. Le lien de filiation est à la fois une relation familiale juridiquement encadrée et une relation affinitaire. Les cas de perte de contacts entre enfants et parents dont Paugam constate la plus grande fréquence en milieu populaire illustrent bien cela : le lien juridique demeure alors que la relation interpersonnelle (affinitaire dans le vocabulaire de Paugam) s'est affaiblie parfois au point d'être considérée comme absente. Dans le vocabulaire défini ici, les liens qui ne sont pas fondés sur des interactions sont plutôt désignés comme des rapports sociaux et impliquent des ressources de coordination non dyadiques. C'est évident dans le cas des liens de citoyenneté mais peut concerner tous les autres types de liens définis par Serge Paugam.

Une relation interpersonnelle se perçoit et se manifeste dans les interactions : on ne se comporte pas de la même manière avec une personne qu'on n'a jamais rencontrée, un collègue que l'on fréquente occasionnellement, ou un de ses parents. Au fil des interactions chacune des deux personnes concernées acquiert sur l'autre des informations qu'elle prend en compte dans son propre comportement. On peut appeler cela une **connaissance réciproque**. Cette connaissance produit un ajustement des partenaires d'une relation l'un par rapport à l'autre. On pourrait définir les relations interpersonnelles uniquement à partir de la connaissance réciproque. Mais il est facile de montrer que cela ne suffit pas pour correspondre au sens habituel que l'on donne à ces relations. D'abord la connaissance réciproque peut se construire sans interaction directe entre les partenaires, les informations passant par des intermédiaires (bouche à oreille) ou par des ressources génériques de coordination (médias). Mais, même si l'on impose que cette connaissance se soit construite dans des interactions, cela ne suffit pas nécessairement. En effet, une telle connaissance peut très bien exister entre des personnes qui n'interagissent pas, ou plus, autrement que de façon conflictuelle. Or, un des implicites de la plupart des analyses de réseaux est que les relations sont suffisamment non conflictuelles pour que des ressources puissent circuler. Bien sûr, des ressources circulent même lorsqu'il existe un conflit ou une adversité entre les partenaires. Par exemple lorsque, dans un conflit, l'un des protagonistes met en œuvre une nouvelle tactique, il donne une information que son adversaire peut décrypter, de telle sorte qu'il peut lui-même tenter de s'adapter à cette tactique. Toutefois, on suppose en général dans les analyses de réseaux que, même si les personnes en relation peuvent être rivales ou en conflit, elles sont aussi engagées dans une sorte de coopération, même minimale.

Pour spécifier cela, la notion d'**engagement** peut se révéler très utile. Être engagé dans une relation sociale vis-à-vis d'une autre personne, c'est accepter par avance cette coopération, même réduite et partiellement conflictuelle. Si deux personnes n'ont plus d'interaction à cause d'un niveau élevé de conflit on peut considérer que le lien est rompu. C'est bien ce que désignent des expressions communes comme « le courant ne passe plus », « on ne se parle plus », « on ne se voit

---

<sup>23</sup> Paugam Serge, 2015, *Vivre ensemble dans un monde incertain*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

plus » ... La notion d'engagement rappelle également que les relations sont toujours « colorées » affectivement. C'est à juste titre que Mark Granovetter a fait de l'« intensité émotionnelle » l'un des critères de sa définition de la force des liens<sup>24</sup>. L'engagement dans une relation interpersonnelle recouvre à la fois une dimension émotionnelle, donc la présence de ressources affectuelles (que l'on peut appréhender parfois à partir de l'intensité perceptible des émotions provoquée par l'incertitude sur le lien, lorsque celui-ci devient un enjeu) et de l'interdépendance entre des deux personnes impliquées (que l'on peut évaluer à partir des effets sur la situation d'une personne de la perte potentielle du lien). Mais évidemment l'engagement vis-à-vis d'une autre personne est une situation complexe où l'obligation et le désir se conjuguent de toutes les manières possibles. De surcroît, comme toujours avec la dimension cognitive, les justifications exprimées par les personnes ne préjugent pas de la nature des processus mentaux qui sont en jeu. Les déclarations plus ou moins véhémentes d'amour ou d'amitié peuvent parfois se trouver en décalage avec des intérêts, des normes sociales, des contraintes de toutes sortes. Quoi qu'il en soit, un engagement est toujours en rapport avec l'avenir, il peut être vu comme une réduction de l'incertitude (et donc des marges de manœuvres) sur des activités futures. Pour telle ou telle raison, une personne a fortes chances de faire, ou ne pas faire, un certain nombre de choses relativement à une autre personne.

Le degré minimum de l'engagement relationnel est probablement de reconnaître que l'on est en relation avec quelqu'un. Il suffit d'imaginer une personne qui en rencontre une autre dans une soirée et s'adresse à elle en évoquant leur relation commune. La personne interpellée peut ignorer cette évocation, soit qu'elle n'ait aucun souvenir de celui ou celle qui s'adresse à elle, soit qu'elle ne souhaite pas faire état de ces échanges passés, et elle peut se comporter comme si la personne qui s'adresse à elle lui était inconnue. Elle manifeste ainsi son refus de reconnaître un quelconque engagement vis-à-vis de l'autre. A l'inverse, si elle confirme l'existence d'une interconnaissance, même tacitement, les autres participants décèleront immédiatement l'existence d'une relation à partir des attitudes des protagonistes et de leur façon de s'adresser l'un à l'autre<sup>25</sup>. « Une connaissance et un engagement réciproques fondés sur des interactions » est donc une définition raisonnable de la relation sociale entre deux personnes. Comme nous le verrons, la notion d'engagement permet de passer assez facilement aux relations entre des organisations ou des collectifs puisque l'engagement peut prendre une forme contractuelle.

On peut considérer la connaissance et l'engagement comme des ressources de coordination qui ont pour effet de cadrer les interactions de façon spécifique. Interagir avec une personne avec laquelle on est en relation implique des références qui sont plus spécifiques que celles qui résultent de la commune inscription dans un collectif ou un contexte plus large.

La connaissance et l'engagement produisent une autre ressource de coordination, qu'on associe souvent à la notion de relation sociale, la **confiance**. C'est une notion très complexe. La confiance faite à une personne ne fonctionne pas de façon binaire (oui ou non) : on peut avoir confiance dans l'attitude de l'autre (sa bienveillance par rapport à nous ou son honnêteté) mais pas dans sa capacité à résoudre tel problème, ou l'inverse. La confiance peut se diffracter en une myriade d'aspects dont certains vont de soi et d'autres impliquer une réflexion. Mais ce qui est important c'est que toute relation entre personnes s'accompagne de l'existence d'une certaine confiance entre elles. Cette confiance peut s'ajouter ou se substituer à celle qu'engendrent des dispositifs collectifs, mais elle en diffère fondamentalement par le fait qu'elle concerne une personne en particulier. Les coordinations spécifiques aux relations interpersonnelles ne s'étendent pas au-delà des partenaires de la relation. Appelons-les des coordinations dyadiques. Nous pouvons compléter notre définition de la relation interpersonnelle : « Une connaissance et un engagement réciproques fondés sur des interactions débouchant sur des formes spécifiques de confiance entre les personnes impliquées ».

---

<sup>24</sup> Mark S. Granovetter, 1973, "The Strength of Weak Ties", *American Journal of Sociology*, Volume 78, n°6, pp. 1360–1380.

<sup>25</sup> Sauf évidemment dans le cas d'une relation que les protagonistes veulent tenir secrète, cas où l'engagement n'est reconnu que par eux-mêmes et les personnes à qui ils ont décidé de le révéler.



## Intensité

Cette définition reflète assez bien la façon dont les analystes de réseaux conçoivent les relations et d'ailleurs également ce que le sens commun associe à l'idée de relation interpersonnelle. Elle laisse libre un paramètre essentiel qui est la force du lien. Dans son célèbre article, Mark Granovetter définissait celle-ci à partir de quatre critères : l'intensité émotionnelle que j'ai évoquée plus haut ; l'intimité (que l'on peut assimiler à la confiance, que j'ai également discutée dans ce qui précède) ; la fréquence des interactions ; l'importance des services échangés. Il supposait que ces critères fonctionnent plus ou moins ensemble et que leur résultante est une force globale du lien à partir de laquelle il définissait deux grandes catégories, les liens « forts » et les liens « faibles ». Les premiers étaient assimilés à la famille et aux amis proches, les seconds plutôt aux collègues, voisins, connaissances. Si ces définitions constituent une approximation très utile qui a permis à Granovetter de développer sa thèse de la force des liens faibles (les liens faibles ouvrent vers des univers sociaux plus variés et donc permettent d'accéder à plus de ressources), elles ne suffisent pas lorsque l'on s'intéresse de près aux relations interpersonnelles<sup>26</sup>. Les quatre critères ne sont en réalité pas toujours corrélés. Si l'intimité et l'intensité émotionnelle se construisent dans des périodes où les échanges sont fréquents, elles peuvent se maintenir lorsqu'ils cessent de l'être, avec l'éloignement géographique en particulier. En effet, les liens intimes résistent à la distance alors que celle-ci fait disparaître ou conduit à mettre en sommeil les liens qui le sont moins. L'importance des services rendus dépend des ressources dont disposent les personnes et n'est pas toujours corrélée à l'intimité. On peut être intime avec des personnes envers qui on se sent peu engagé affectivement (même si en général on l'a été à un moment ou un autre dans le passé). Certains auteurs ont introduit un autre critère qui est la réversibilité. Ils ont en effet constaté que dans certaines situations sociales (ménages pauvres et précaires en milieu urbain) les personnes nouent des liens intenses mais éphémères<sup>27</sup>. Le même type de constat a été fait sur des migrants pauvres<sup>28</sup>. Il y a donc plusieurs dimensions sur lesquelles un lien entre deux personnes peut être fort. Ces dimensions correspondent à des types différents de ressources : affects (intensité émotionnelle, intimité) ; ressources matérielles (services rendus) ; contraintes sur les interactions (fréquence des échanges) ; autonomie de la relation relativement à des contextes (réversibilité). Au fond, la notion de force du lien se réfère prioritairement à la dimension affective, autrement dit l'intensité émotionnelle, et à l'intimité. Ce sont les aspects les moins dépendants des contextes matériels.

Il faut à présent aborder la question de l'encastrement relatif du lien dans des collectifs, des structures de réseaux ou des situations contingentes. Cet encastrement se perçoit mieux en examinant les processus d'émergence des relations interpersonnelles.

## Emergence des liens

Claude S. Fischer, qui dirigea une enquête empirique très importante sur les réseaux personnels à la fin des années 1970 résumait ainsi ses conclusions : « La plupart des adultes rencontrent les gens par leur famille, au travail, dans le quartier, dans les organisations, ou par l'intermédiaire d'amis ou de parents ; ils continuent à voir certaines personnes rencontrées dans des situations antérieures, comme l'école ou l'armée ; il est rare que des rencontres contingentes, dans

---

<sup>26</sup> Sur ce point, Claire Bidart, Alain Degenne et moi avons rassemblé dans l'ouvrage *La vie en réseau. Dynamiques des relations sociales* (PUF, 2011) tout ce que nous savions sur les relations interpersonnelles, leur émergence, leur évolution, leur disparition, leur dépendance relativement à des collectifs ou des réseaux, etc.

<sup>27</sup> Matthew Desmond, 2012, "Disposable Ties and the Urban Poor." *American Journal of Sociology*, n°117, pp. 1295-1335.

<sup>28</sup> Fabien Laffont Lemozy, 2017, « Costurando caminos. Dynamiques de la migration transnationale bolivienne à destination de Sao Paolo. Mobilités, trajectoires, espaces et réseaux », thèse de sociologie, Université de Toulouse.

un bar, une salle des ventes ou autre, deviennent autre chose que de brèves rencontres »<sup>29</sup>. Autrement dit, dès que l'on pose la question de l'origine des relations individuelles, on retrouve des cadres collectifs (organisations, familles, etc.) au sein desquels elles se forment le plus souvent avant de prendre leur autonomie. Erwin Goffman ne dit pas autre chose : « La plupart des relations ancrées naissent, semble-t-il, pour des raisons qui leur sont extérieures et sont le résultat direct et immédiat de dispositions institutionnelles, (On peut citer en exemple les frères et sœurs, les clients, les collègues de travail, les voisins) (...) Bien entendu, ces contacts [au cours desquels se nouent des relations] renvoient eux-mêmes aux organisations sociales qui en constituent le cadre large et l'occasion : voisinage, écoles et facultés, lieux de travail, réceptions, villégiatures et ainsi de suite »<sup>30</sup>.

Prenons l'exemple d'une personne recrutée dans une entreprise. Elle est amenée par l'organisation à nouer des relations avec divers collègues. Supposons à présent que l'entreprise soit en faillite. Les employés vont trouver du travail ailleurs. Une bonne partie des liens faibles qu'ils avaient tissés disparaît. Mais d'autres liens survivent à la disparition du collectif. Pour des raisons très variables (affinité intellectuelle, proximité sociale, compatibilité des entourages) ils s'étaient renforcés et n'étaient plus seulement des relations de travail mais des liens qualifiés en général d'amicaux par les protagonistes. Que s'est-il passé ? Au départ ces relations étaient cadrées très fortement par l'organisation de l'entreprise, la division du travail, les procédures. Puis elles se sont progressivement découplées. Ce découplage ne nécessite pas la disparition du cadre que constitue l'entreprise, disparition que j'ai introduite ici pour contraster et dramatiser un peu la situation. Il commence lorsque la relation dépasse les rôles prévus par l'organisation, lorsqu'elle se personnalise, que les protagonistes ne sont plus totalement substituables l'un par rapport à l'autre. Ce découplage est toujours en tension avec l'encastrement qui résulte de l'organisation du travail dans l'entreprise. Une relation créée dans le cadre d'un collectif se développe toujours à la marge des règles du collectif et en contradiction partielle avec son intégrité, son identité en tant que collectif. Le découplage est le plus souvent associé à une diversification des contextes d'interaction et des registres d'échanges : on ne parle plus seulement de travail mais de politique ou de loisirs, on se fréquente dans des cadres non professionnels, etc.<sup>31</sup>.

Les relations peuvent donc être encadrées dans des entités plus larges, des collectifs que je définirai de façon plus précise dans le chapitre suivant mais que l'on peut pour le moment présenter comme des ensembles de personnes partageant des ressources. Les relations peuvent aussi s'encadrer dans leurs composants, la suite des interactions. Leur découplage est la constitution d'une histoire partagée qui permet aux relations d'acquiescer une consistance qui dépasse la simple addition des échanges. Le découplage a évidemment quelque chose à voir avec la force du lien : une des caractéristiques d'un lien fort est d'être peu substituable.

Mais les relations ne naissent pas seulement dans les collectifs. Une part importante d'entre elles résulte de l'existence d'autres relations : connaître quelqu'un c'est accroître la probabilité d'entrer en contact avec ceux avec qui cette personne est en relation. Par le biais des présentations, des recommandations ou des parrainages, le réseau se complète en quelque sorte de lui-même sans nécessairement mettre en jeu des collectifs. Dans ce second cas de figure, on peut aussi voir la construction de la troisième relation directe comme un découplage par rapport aux échanges qui passaient auparavant par l'intermédiaire de l'« ami commun », donc par rapport au réseau. Le découplage peut se mesurer par la capacité des protagonistes à échanger en l'absence de l'intermédiaire, et par la capacité de la relation à résister à la disparition de l'intermédiaire. Mais en même temps que la relation apparaît et se découple, elle prend sa place dans le réseau et donc s'y encastre. Elle subit en effet des contraintes structurelles qui peuvent la faire disparaître ou l'affaiblir, comme lorsque notre nouvel « ami » est en conflit avec une autre de nos relations (notre conjoint par exemple) ou qu'il est relation étroite avec une personne que nous n'apprécions pas.

---

<sup>29</sup> Claude S. Fischer, 1982, *To Dwell Among Friends. Personal Networks in Town and City*, Chicago, University of Chicago Press. Citation page.4.

<sup>30</sup> Erwin Goffman, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Editions. de Minuit, tome 2, citation pages 196-197.

<sup>31</sup> Ces processus sont analysés en détail dans *La vie en réseau*, *op. cit.*

Enfin, il existe un troisième type de contexte de création des relations. C'est le cas où les deux protagonistes sont rapprochés par leur intérêt pour une même ressource, un même enjeu. L'analyse de la constitution de la biologie moléculaire par le sociologue des sciences Nicholas Mullins, est un bon exemple. Pourquoi les chercheurs entrent-ils en contact les uns avec les autres au départ ? Mullins évoque des chercheurs « qui sont passés d'un point de vue à un autre, et qui sont ou non en communication. (...) un ensemble d'individus tel que tous se retrouvent dans une même situation cognitive par rapport à un même problème ou à des problèmes similaires »<sup>32</sup>. Ces chercheurs peuvent être rapprochés par des lectures communes (dans ce cas, un article fondateur de Shrödinger). Les acteurs sont liés ici à une même ressource cognitive, ce qui les rapproche et amène certains d'entre au moins à tenter de rencontrer les autres. Cet exemple se généralise assez facilement à tous les cas où des chercheurs entrent en contact lors d'un colloque : ils y participent parce qu'ils partagent des intérêts. Ces rencontres sont bien sûr facilitées par des collectifs qui les cadrent dans une certaine mesure : la communauté scientifique générale dans le cas de la biologie moléculaire, tel collectif disciplinaire ou thématique pour un colloque. Les rencontres sont induites par le rapport à un même ensemble des ressources mais elles s'appuient sur d'autres ressources partagées au sein du collectif. La différence avec le premier type de rencontre, directement induit par un collectif, c'est que dans cette situation, les acteurs ne sont pas mis en contact par leur simple présence dans le collectif. Le collectif est suffisamment vaste pour qu'ils puissent ne jamais être en contact s'ils ne partagent pas un même intérêt à un moment donné. Le collectif est donc dans ce cas un simple cadre. On peut généraliser encore cet exemple aux rencontres entre amateurs d'une même activité de loisir et aux relations avec des commerçants ou des professionnels de proximité. On peut aussi inclure dans ce type certaines rencontres amoureuses, qu'elles soient issues de situations de recherche de partenaires dans des lieux anonymes, en ligne ou hors ligne, ou dans des lieux spécifiques (boîtes de nuit), voire à des moments spécifiques (bal). L'enjeu est ici finalement la relation sociale elle-même ou au moins l'interaction. On peut aussi au passage rappeler que le passage des interactions à des liens plus pérennes est influencé par les multiples sources de proximité ou de distance sociale (avoir faite des études similaires, exercer une profession du même type, s'intéresser à un même genre artistique, etc.). Enfin pour achever cette liste, qui n'est certainement pas exhaustive, il faut mentionner les relations avec les voisins, dont un des aspects est le partage d'intérêts communs (une mitoyenneté à gérer, des espaces publics communs, etc.). Le découplage se produit ici à plusieurs niveaux. Il y a tout d'abord l'effacement relatif de l'objet intermédiaire au profit du lien direct, comme dans le cas précédent. Il y a aussi, comme dans le premier type de contexte de rencontre, le découplage par rapport aux collectifs dans lesquels la relation est éventuellement inscrite. Le découplage se mesure par la capacité de la relation à survivre à la disparition éventuelle des éléments intermédiaires ou à la sortie du collectif.

Les relations entre les personnes naissent des interactions mais ces dernières sont cadrées par des structures sociales existantes, des collectifs, des ressources, des relations déjà là, avec lesquelles les liens émergents entrent en tension, par rapport auxquelles ils se découplent plus ou moins, tout en s'encastrant différemment.

## **Evolutions**

Les relations interpersonnelles ne sont pas figées. Elles se renforcent lorsque les personnes qui se sont connues dans un contexte se voient également dans un autre, puis spécifient leur lien au point de le découpler des collectifs dans lesquels il s'insère, aussi bien que des autres relations et des contraintes structurelles qu'elles représentent. Elles peuvent aussi s'étioler lorsque les personnes s'éloignent géographiquement ou socialement. Le lien s'affaiblit au point de « s'endormir » progressivement (ne plus être cité en réponse à des « générateurs de noms », ces

---

<sup>32</sup> Nicholas C. Mullins, "The development of a scientific specialty: The phage group and the origins of molecular biology". *Minerva*, Vol 10, n°1, pp. 51-82. Citation page 55.

questions utilisées par les analystes de réseaux pour inciter les enquêtés à énumérer des personnes avec lesquelles ils sont en relation<sup>33</sup>), ou connaître des ruptures plus brutales. Et elles peuvent évidemment disparaître. Les enquêtes longitudinales révèlent que les liens se renouvellent fortement au long des parcours de vie, notamment dans les phases de transition (après les études secondaires, après la retraite, etc.)<sup>34</sup>. Mais ces changements ne sont pas complètement irréversibles : un lien dormant peut être réactivé à la faveur d'un rapprochement si l'un ou l'autre des protagonistes fait des efforts en ce sens ou si les circonstances les remettent en contact. Il en est de même des liens rompus à la suite de conflits par exemple. Il reste des liens passés une mémoire qui ne s'efface jamais complètement.

## Variations

Les relations sont perçues par les personnes, c'est une réalité « émique ». Il existe depuis très longtemps des termes qui qualifient les liens dyadiques. Si l'« amicus » des romains est différent du « friend » de Facebook, il n'en reste pas moins qu'il s'agit de désignations de rôles relationnels qui impliquent une singularisation des personnes concernées (le « parce que c'était lui, parce que c'était moi » de Montaigne évoquant son ami La Boétie). Il en est de même pour les liens matrimoniaux et amoureux, dont les conceptions ont évolué au fil des siècles, mais qui singularisent également les relations. C'est vrai plus généralement pour toutes les catégories relationnelles usuelles (collègue, camarade, copain, voisin, etc.), même si la référence au lien dyadique est toujours plus ou moins associée à, et parfois supplantée par, une référence à des communautés de caractéristiques. La notion de relation entre des personnes a probablement suivi des évolutions similaires à celles de personne ou d'individu. Selon les périodes et les milieux sociaux, les personnes sont plus ou moins perçues comme distinctes de collectifs où elles s'encastrent et il en est de même pour les relations.

Dans le monde contemporain on peut observer des variations selon les contextes nationaux. La notion d'ami en particulier revêt des significations fluctuantes, ce qui explique en partie des variations observées dans des enquêtes où l'on demande aux personnes d'énumérer leurs relations amicales. Ainsi, de nombreux chercheurs, chinois ou non, s'interrogent sur les spécificités des relations en Chine, où l'on se réfère beaucoup à la notion de « guanxi », que l'on peut interpréter comme une obligation de réciprocité<sup>35</sup> qui irrigue toutes les activités et en particulier les échanges économiques.

Même lorsque l'on se retire à un pays comme la France et à la période contemporaine, on observe des variations dans la perception des liens interpersonnels. Les personnes qui ont fait des études longues tendent à présenter chaque relation comme spécifique alors que celles qui les ont arrêtées plus tôt les insèrent plutôt dans des collectifs au sein desquels elles les différencient moins<sup>36</sup>. Les adolescents et jeunes adultes tendent à se repérer par rapport à des collectifs ou des nébuleuses<sup>37</sup> alors que les personnes plus âgées différencient plus les relations. Il existe probablement aussi des variations liées au genre, même si celles-ci restent peu documentées<sup>38</sup>.

---

<sup>33</sup> Ces questions peuvent concerner par exemple les personnes à qui l'on peut faire des confidences, celles avec qui on partage des loisirs, celles dont on se sent proche, etc. Bien sûr, les relations interpersonnelles peuvent aussi être documentées à partir de traces d'interaction (correspondances, échanges en ligne, etc.).

<sup>34</sup> Voir *La vie en réseau*, *op. cit.*

<sup>35</sup> Yanje Bian, 2006, « Guanxi », In J. Beckert & M. Zafirovski (Eds.), *International Encyclopedia of Economic Sociology* (pp. 312-314). London: Routledge.

<sup>36</sup> Par exemple, le père et la mère sont présentés de façon plus différenciée par ceux qui ont fait plus d'études (Catherine Bonvalet et Dominique Maison, 1999, « Famille et entourage : le jeu des proximités », in Catherine Bonvalet, Anne Gotman, Yves Grafmeyer (eds), 1999, *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, PUF-INED, Travaux et documents, n°143, pp. 27-67.

<sup>37</sup> Claire Bidart, 1996, « Les jeunes et leurs petits mondes: relations, cercles sociaux, nébuleuses », *Cahiers de la MRSF, Université de Caen*, 1996, pp.57-76.

<sup>38</sup> Il existe des travaux sur les variations dans les réseaux (taille, composition, etc.) mais peu sur la façon dont les relations sont perçues et présentées par personnes de genre différent.

Ces variations dans la perception des liens demeurent cependant suffisamment limitées dans leur ampleur et maîtrisables pour que des comparaisons puissent être effectuées. On peut même soutenir que les comparaisons internationales effectuées sur la base des relations interpersonnelles sont plus fiables que celles qui portent sur des institutions. Si ces dernières prennent des formes très différentes qui affectent les analyses, les relations présentent une certaine universalité, au-delà des variations que je viens d'évoquer et qu'il faut bien connaître pour effectuer des comparaisons.

## Une trame essentielle

Mettons en relation les idées présentées au cours de ce chapitre :

1) Au fil des activités, les personnes établissent des relations avec les autres entités. Les relations sont des formes rémanentes plus durables que les interactions.

2) Les relations avec des entités considérées comme ressources prennent toutes les formes socialement constituées de droit d'usage, d'accès ou d'appropriation. Selon les cas, elles peuvent se situer du point de vue des personnes au contraire sur le registre de l'association.

3) Les relations entre les personnes sont des engagements réciproques fondés sur des interactions.

4) Les relations interpersonnelles émergent des interactions, le plus souvent dans des contextes sociaux précis, des activités collectives, la présence d'intermédiaires ou d'enjeux communs.

5) Les relations interpersonnelles présentent des intensités variées sur le plan de l'engagement qui les fonde.

Les liens dyadiques dans lesquels les personnes sont engagées, qu'ils concernent des ressources, des animaux ou d'autres personnes, constituent une trame essentielle du monde social. Le tissage fin de ces liens aussi bien que la nature de ces derniers comporte des aspérités, des irrégularités, qui différencient les personnes et les situations dans lesquelles s'effectuent les activités. Par exemple, les différentes formes de « capital » décrites par les auteurs qui utilisent cette métaphore peuvent être vues comme des ensembles de liens avec des ressources matérielles (capital « économique »), cognitives (capitaux « culturel » ou « symbolique »), ou avec des personnes (capital « social »).

Mais le monde social n'est pas fait uniquement de relations dyadiques. Les contextes d'émergence des relations interpersonnelles que j'ai présentés montrent que celles-ci sont toujours plus ou moins encadrées dans des agencements de ressources, des collectifs et des réseaux. L'important pour le moment est d'insister sur le fait que les relations ne sont pas isolées, hors sol, qu'elles sont un aspect d'une structure sociale complexe qui ne s'y réduit pas. Une relation interpersonnelle est un paquet de ressources de coordination. Certaines sont dyadiques, elles ne valent que pour les deux personnes concernées, et ce sont elles qui spécifient cette relation par rapport à d'autres. Mais une relation entre deux personnes implique également des rapports plus génériques entre des collectifs : rapports de genre ; de classe ; de générations ; etc. Ces rapports historiquement construits prennent la forme d'attentes réciproques, de lignes de tension, de conflits, autrement dit de ressources cognitives partagées au sein des collectifs concernés. Il faut à présent aller au-delà du niveau dyadique et aborder les formes sociales plus massives, qu'elles prennent la forme des réseaux de liens dyadiques ou celle de collectifs de personnes partageant des ressources.

Les chapitres suivants sont dédiés à ces aspects statiques, aux assemblages de relations entre des personnes, entre des personnes et des ressources, entre des formes collectives. Le chapitre quatre (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02513006/document>) traite des types les plus génériques de configuration, les collectifs, les sphères d'activité et les réseaux. Les collectifs sont des ensembles de personnes partageant des ressources, les relations interpersonnelles du chapitre trois étant définies comme des collectifs « dyadiques » et les réseaux comme des assemblages de ces collectifs particuliers. Sont introduites dans le même mouvement les notions de « sphères d'activité » (équivalent des collectifs sur le plan des activités) et d'institution, cette dernière désignant ici des assemblages d'entités (prenant pour l'essentiel le statut de ressources de coordination) qui permettent la pérennité des collectifs ou des sphères d'activité. La notion de collectif recouvre évidemment une gamme considérable de configurations sociales, que j'ai distinguées dans le chapitre cinq (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02512115/document>), retrouvant les notions classiques des sciences sociales (classes, groupes, etc.). Certaines configurations se définissent à partir de la localisation des ressources et des personnes dans l'espace géographique et il m'a semblé nécessaire de consacrer un chapitre, le sixième (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02510894/document>), à cette dimension particulière des activités sociales.